



**Revue de presse  
Gouvernance des eaux souterraines  
d'Abitibi-Témiscamingue  
2 janvier – 16 janvier 2013**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*  
Olivier Pitre, Directeur  
SESAT  
Tél: (819) 732-8809 poste 8239  
Courriel : [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)

## Communiqué

### 11 jan. 2013

### Eau Secours

#### Politique Nationale de l'Eau : 10 ans plus tard, on rame toujours!

11 janvier 2013

La Politique Nationale de l'Eau (PNE) du Québec a célébré fin 2012 son dixième anniversaire. En ce début d'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, *Eau Secours!*, la Coalition pour une gestion responsable de l'eau, souhaite dresser un bilan de sa mise en œuvre.

Dévoilée le 26 novembre 2002, la PNE a été rédigée avec la collaboration de la Coalition *Eau Secours!* à la suite du rapport de la commission Beauchamp, puis adoptée par le gouvernement provincial. L'objectif, clairement affiché, était d'offrir à l'eau du Québec un cadre institutionnel adapté en l'élevant au rang de patrimoine commun de tous les Québécois. « *Si des progrès ont été réalisés dans la décennie passée en ce qui concerne la qualité de l'eau ou le traitement des eaux usées, bien du chemin reste à parcourir pour atteindre les objectifs énoncés en 2002* » déclare Martine Chatelain, présidente d'*Eau Secours!*

Nous vous invitons à consulter notre bilan des 10 ans de la PNE qui dresse un inventaire des nombreuses menaces qui pèsent sur l'eau du Québec ; enjeux sur lesquels le gouvernement péquiste devrait se pencher au plus vite.

Nous profitons de cette occasion pour presser le gouvernement Marois de tenir les promesses faites lors de la campagne électorale :

- Interdire la fluoration de l'eau potable des municipalités au Québec, pour éviter un produit toxique inutile dans les plans d'eau du Québec
- Interdire l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste et du pétrole de schiste qui menacent nos eaux souterraines et les réserves d'eau de l'ensemble des québécois
- Assurer le financement adéquat des OBV, de la recherche et des groupes de protection de l'eau
- Établir un moratoire sur tous les captages d'eau privés tant que des mesures environnementales sérieuses (évaluation des capacités du milieu, des ressources disponibles en eau sans nuire aux écosystèmes, etc.) ne les encadreront pas adéquatement
- Faire pression auprès du gouvernement fédéral pour que les accords internationaux (AÉCG) ne permettent pas le passage au privé de nos services et infrastructures publiques de l'eau.



Photo de photostock - Freedigitalphotos.net

De nombreux combats pour préserver notre eau et nos ressources naturelles demeurent. La Coalition *Eau secours!* est fière d'apporter sa contribution depuis bientôt 15 ans pour la défense de cette ressource vitale et stratégique en poursuivant son travail d'information, de sensibilisation des citoyens et de défense collective des droits.

## Argent. Canoe.ca

### 11 jan. 2013

### Marie-Claude Costisella

## Pétrolia ne peut plus forer à Gaspé

11 janvier 2013 | 07h12

Agence QMI

Pétrolia a eu toute une surprise jeudi en apprenant que la Ville de Gaspé a voté, en assemblée spéciale, le 19 décembre dernier, un règlement qui interdit tout forage sur son territoire.



Pétrolia, qui installe actuellement sa foreuse sur le terrain du puits Haldimand, devait commencer officiellement le forage le 14 ou le 15 janvier prochains.

C'est que Pétrolia, qui installe actuellement sa foreuse sur le terrain du puits Haldimand, devait commencer officiellement le forage le 14 ou le 15 janvier prochains. Mais ce nouveau règlement adopté par la Ville pourrait bien contrecarrer les plans de la compagnie.

### **Distances séparatrices**

En effet, le règlement 1205-12, "Règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les sources d'eau et puits artésiens et de surface dans la ville de Gaspé" stipule à l'article 8 qu'il "est interdit à quiconque d'introduire ou de permettre que soit introduit dans le sol, par forage ou par tout autre procédé physique, mécanique, chimique, biologique ou autre, toute substance qui soit susceptible d'altérer la qualité de l'eau souterraine ou de surface servant à la consommation

humaine ou animale".

### **Rayon de 2 km**

On ajoute que tout forage doit être effectué à l'extérieur d'un rayon de 2 km de tout puits artésien desservant 20 personnes ou moins et à 10 km de tout lieu de puisement d'eau de surface de la ville. Problème, puisque le puits Haldimand 4 se situe à environ 5 km du centre-ville de Gaspé et à 350 mètres en diagonale de la première maison habitée.

Le «Journal» a joint Isabelle Proulx, vice-présidente de Pétrolia, qui n'émettra aucun commentaire pour l'instant. De son côté, le maire François Roussy devrait faire une mise au point lundi. Rappelons que Pétrolia détient des droits d'exploration sur une grande partie du territoire de la ville de Gaspé.

### **Permis valides**

Le ministre délégué aux régions et député de Gaspé, Gaétan Lelièvre, avait par ailleurs confirmé à l'automne 2012 la validité des permis de Pétrolia, répondant aux questions du regroupement Ensemble pour l'avenir durable du Grand Gaspé, qui s'oppose à toute activité pétrolière sur le territoire de la ville.

Évidemment, on prévoit que les réactions des deux parties devraient se faire entendre rapidement.

# Communiqué

## 15 jan. 2013

### Gouvernement du Québec

Portail Québec

Aide Plan du site Pour nous joindre English

Portail Québec > Actualité gouvernementale > Fil de presse > Le gouvernement rencontrera la Ville de Gaspé et Pétrolia

#### Le gouvernement rencontrera la Ville de Gaspé et Pétrolia

QUÉBEC, le 15 janv. 2013 /CNW Telbec/ - Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, la ministre des Ressources naturelles, M<sup>me</sup> Martine Ouellet, et le ministre délégué aux Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Gaétan Lelièvre, ont fait part aujourd'hui des actions que le gouvernement entend mettre en œuvre à l'égard de la situation impliquant la Ville de Gaspé et l'entreprise Pétrolia.

« Soutenir le développement économique dans une perspective de développement durable commande de tenir compte de la protection de l'environnement et des impacts sociaux des projets. Force est de constater qu'il reste des points à éclaircir pour la Ville de Gaspé dans le cas du puits Haldimand 4 », a affirmé Yves-François Blanchet.

Le permis de forage a été délivré par le ministère des Ressources naturelles en juin 2012 selon les règles en vigueur. Celui-ci n'autorise aucune stimulation hydraulique incluant la fracturation hydraulique. Pétrolia n'a d'ailleurs présenté aucune demande en ce sens. « Aucun permis de stimulation hydraulique ne sera délivré pour un projet à proximité des habitations tant que le gouvernement n'aura pas évalué la distance minimale sécuritaire à respecter à proximité des résidences et des sources d'eau potable », a affirmé Martine Ouellet.

De plus, tout projet incluant une opération de fracturation destinée à rechercher ou à exploiter du pétrole doit être autorisé préalablement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et prévoir une consultation de la population.

#### Rencontre avec la Ville de Gaspé

Depuis le début de l'automne, le nouveau gouvernement est en contact avec la Ville de Gaspé dans le dossier du puits Haldimand 4. Plusieurs préoccupations importantes ont été soulevées par l'administration municipale et cette dernière souhaite un meilleur accompagnement de la part du gouvernement. Les ministres Blanchet et Lelièvre se rendront à Gaspé dès cette semaine afin de rencontrer les représentants de la Ville de manière à bien comprendre leur position et le soutien demandé.

#### Rencontre avec Pétrolia

Pétrolia finalise présentement les travaux préparatoires au forage et le gouvernement rencontrera l'entreprise avant la réalisation du forage afin de discuter du dossier. Une rencontre, à laquelle participera la ministre Martine Ouellet, est prévue avec l'entreprise cette semaine. Elle permettra également de faire le point sur la question des impacts sociaux du projet et sur les préoccupations du gouvernement.

Les trois ministres ont rappelé que le gouvernement du Québec avait à cœur la santé et la sécurité de l'ensemble des Québécois et qu'aucun compromis n'était possible à ce chapitre. « Les gens de Gaspé doivent savoir que nous prenons la situation très au sérieux et que le projet Haldimand 4 n'échappe pas à la vigilance du gouvernement. Les actions à venir seront guidées par un seul principe : celui d'agir dans le meilleur intérêt des Gaspésiens et de l'ensemble des Québécois », a conclu Gaétan Lelièvre.

#### SOURCE ET INFORMATION :

Catherine Salvail Attachée de presse Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Tél. : 418 521-3911	Laurie Comtois Attachée de presse Cabinet de la ministre des Ressources naturelles Tél. : 418 643-7295
---	--

Céline Loiselle  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre délégué aux Régions  
Tél. : 418 691-2030

**La Tribune**  
**15 déc. 2012**  
**Yvan Provencher**

***Forages de la minière Bowmore - Inquiétudes sur l'intégrité des nappes d'eau (La Tribune)***

Yvan Provencher

Wotton - Le comité mixte mis sur pied à Wotton pour faire le lien entre la communauté et la minière Bowmore, qui y réalise depuis deux ans des travaux d'exploration en vue d'exploiter une mine d'or, s'inquiète pour la protection de l'eau.

En fait, le comité juge insuffisantes les précautions prises par la minière lors des forages afin d'assurer l'intégrité des nappes d'eau souterraines et a demandé des explications, voire des correctifs.

Ces inquiétudes ont été soulevées lors d'une rencontre citoyenne tenue à Wotton en novembre et ont été transmises à Bowmore. Une des demandes du comité mixte consiste à analyser au préalable l'eau utilisée pour les forages puisée à même les ruisseaux de surface afin de s'assurer que cette eau ne puisse contaminer les eaux souterraines.

Devant le fait que les résultats des analyses d'eau des puits artésiens proximaux n'ont pas encore été transmis aux propriétaires à la suite des derniers forages du printemps, le comité demande aussi qu'une entente concernant les analyses d'eau soit conclue avec la municipalité avant la prochaine séance de forage.

De plus, le comité demande que " ces analyses soient commandées par la municipalité selon les termes des contrats à venir, que les résultats soient transmis simultanément à tous les intéressés et soient entièrement à la charge de Bowmore. Le comité requiert également que des garanties financières soient déposées afin de couvrir les frais d'expertises en cas d'atteinte à la qualité de l'environnement et de l'eau ".

Une collaboration toute particulière de Bowmore avec COPERNIC dans le cadre de l'étude de caractérisation de l'aquifère souterrain commandée par Québec et dirigée par le département des Sciences de la terre de l'UQAM, est aussi souhaitée.

Une des demandes du comité mixte consiste à analyser au préalable l'eau utilisée pour les forages puisée à même les ruisseaux de surface.

" Dans son mandat de concertation avec les partenaires régionaux et municipaux des bassins versants de la rivière Nicolet, COPERNIC, en collaboration avec la municipalité, a acheminé une lettre conjointe à Bowmore réclamant de lui transmettre lors de ses prochains rapports de forage des données supplémentaires permettant d'estimer les profondeurs et les débits d'eau correspondants ", a confirmé le secrétaire du comité, Roger Gratton.

Bien que beaucoup d'autres questions aient été posées à la minière, la ressource " eau " continue d'entretenir les appréhensions dans le milieu. Bowmore Exploration a reporté après les Fêtes la réunion qui devait avoir lieu le 26 novembre avec le comité local. La compagnie allègue que les discussions proposées nécessitent beaucoup de travail avant de pouvoir apporter des réponses satisfaisantes.